

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District de London**

130, avenue Dufferin, 4<sup>e</sup> étage

London (Ontario) N6A 5R2

Téléphone : 800 663-3775

## Rapport public

**Date d'émission du rapport :** le 19 février 2026

**Numéro d'inspection :** 2026-1037-0001

**Type d'inspection :**

Plainte

Incident critique

Suivi

**Titulaire de permis :** CVH (n° 8) LP par son partenaire général, Southbridge Care Homes (une société en commandite, par son partenaire général, Southbridge Health Care GP Inc.)

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Seaforth Long Term Care Home, Seaforth

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 11 au 13, les 17 et 19 février 2026.

L'inspection a eu lieu hors site aux dates suivantes : le 12 et du 17 au 18 février 2026.

L'inspection concernait :

- Le signalement n° 00163811/l'incident critique (IC) n° 1135-000028-25 relatif à une altercation physique entre personnes résidentes.
- Le signalement n° 00166248/l'IC n° 1135-000035-25 relatif à une altercation physique entre personnes résidentes.
- Le signalement n° 00164368/l'IC n° 1135-000032-25 relatif à une éclosion d'une infection aiguë des voies respiratoires (IAVR).
- Le signalement n° 00164367/l'IC n° 1135-000031-25 relatif à l'éclosion d'une IAVR.

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District de London**

130, avenue Dufferin, 4<sup>e</sup> étage  
London (Ontario) N6A 5R2  
Téléphone : 800 663-3775

- Le signalement n° 00168437/l'IC n° 1135-000005-26 relatif à la prévention et à la gestion des chutes.
- Le suivi du signalement n° 00164934 relatif à l'ordre de conformité (OC) n° 001 émis aux termes de l'inspection 2025-1037-0006, en vertu de l'alinéa 78 (3) b) du Règl. de l'Ont. 246/22, Préparation alimentaire; et
- Le signalement de plainte n° 00167557 relatif à des préoccupations concernant les comportements réactifs et la gestion de la douleur.

## Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre de conformité n° 001 de l'inspection n° 2025-1037-0006 relative à l'alinéa 78 (3) b) du Règl. de l'Ont. 246/22.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant l'inspection :

Alimentation, nutrition et hydratation  
Gestion des médicaments  
Prévention et contrôle des infections  
Comportements réactifs  
Prévention des mauvais traitements et de la négligence  
Gestion de la douleur  
Prévention et gestion des chutes

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, les inspecteurs ou les inspectrices ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.